



## Retour d'expérience APRIL Santé Prévoyance – DOT Anonymizer

d'après une interview de Jérôme Tournarie,  
Responsable pilotage de projet chez APRIL Santé Prévoyance



### Le client

APRIL Santé Prévoyance, filiale du groupe APRIL, est un courtier grossiste en assurance opérant principalement en France mais est également présent dans 18 pays. Spécialisé dans l'assurance santé, la prévoyance et l'assurance emprunteur, APRIL Santé Prévoyance gère un vaste système d'information centralisé sur une technologie IBM i (AS/400). Le projet d'anonymisation des données s'inscrit dans une stratégie globale de conformité et de cybersécurité pour protéger les données personnelles des assurés tout en maintenant l'efficacité opérationnelle.

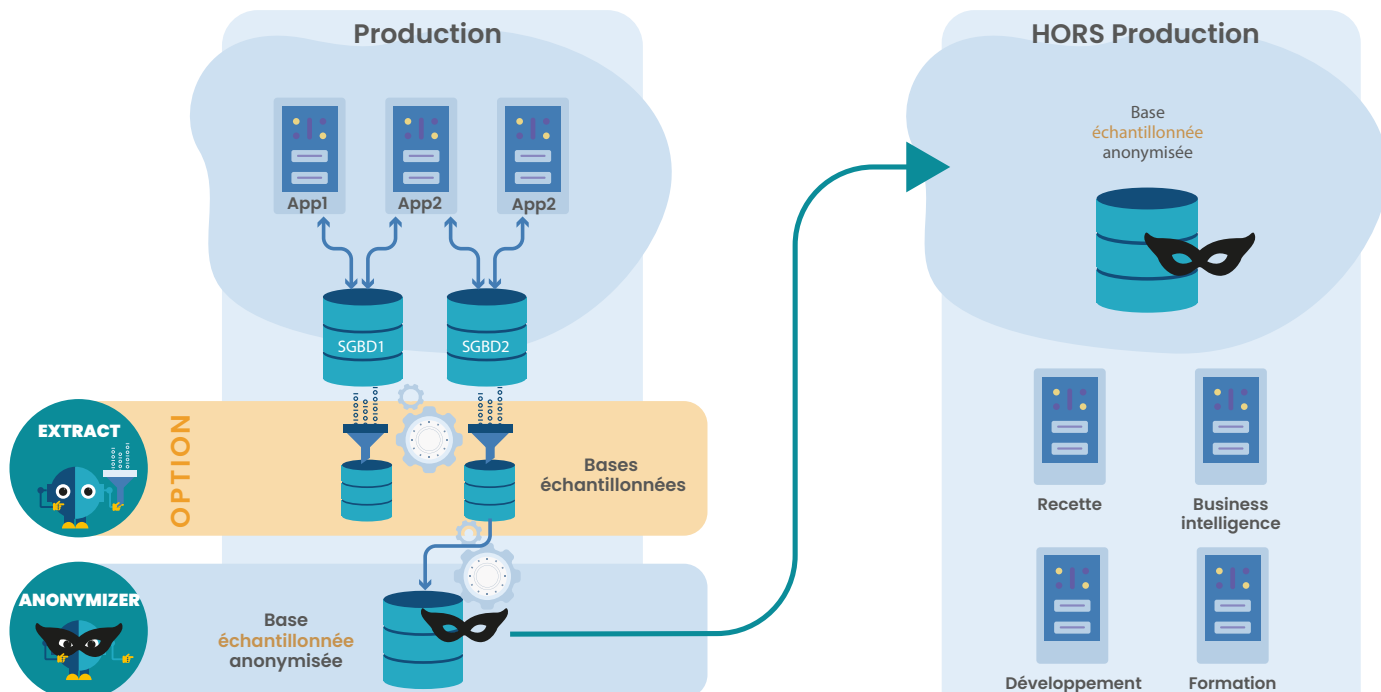
### Contexte du projet d'anonymisation

Face aux exigences du RGPD et à l'augmentation des cyberattaques, APRIL Santé Prévoyance a identifié la sécurisation des données dans ses environnements non productifs comme une priorité. Ce projet visait à anonymiser les données sensibles présentes dans le back-office de gestion centralisé (AS/400) et ses périphéries, pour garantir qu'aucune donnée réelle ne soit exposée lors des phases de test et de développement.

### Déroulement du projet

Le projet a été structuré en plusieurs étapes :

- **Analyse et recensement des données** : En collaboration avec la DPO et les équipes métier, un inventaire des données à anonymiser a été réalisé.
- **Définition des règles d'anonymisation** : Les règles ont été adaptées aux contraintes spécifiques des données, comme le respect des formats et des relations entre champs (par exemple, cohérence entre codes postaux et villes).
- **Paramétrage et tests** : Le déploiement de **DOT Anonymizer** a été réalisé en trois phases de tests successifs, avec un paramétrage progressif pour éviter toute perturbation des environnements de développement.
- **Validation et conduite du changement** : Une attention particulière a été portée à l'accompagnement des équipes pour intégrer les nouveaux processus.



## Bénéfices obtenus

- **Conformité RGPD renforcée** : Les environnements de développement et de recettes sont désormais totalement anonymisés, réduisant les risques liés aux violations de données.
- **Cybersécurité accrue** : Les données des environnements non productifs ne contiennent plus d'informations sensibles, protégeant ainsi les systèmes en cas de cyberattaque.
- **Efficacité opérationnelle maintenue** : La solution a été conçue pour garantir la continuité des tests et des développements sans altérer la qualité ou la performance.

## Prochaines étapes

APRIL Santé Prévoyance explore de nouvelles opportunités pour aller encore plus loin dans l'anonymisation, notamment en travaillant sur les données relatives aux prestations et actes médicaux. Le groupe souhaite également étendre l'utilisation de **DOT Anonymizer** à d'autres filiales, avec une vision de standardisation au niveau global.

Jérôme Tournarie, Responsable Pilotage de Projets chez APRIL Santé Prévoyance :

"Grâce à l'anonymisation des données, nous avons non seulement renforcé notre conformité et notre sécurité, mais nous avons aussi démontré à nos partenaires et assurés que la protection de leurs informations est au cœur de nos priorités."

